

Les crédits

d'aborder et de réfléchir à une problématique sociale importante, les victimes.

Qui dit victime dit généralement crime, violence ou, finalement, geste socialement inacceptable. Qui dit victime peut cependant aussi penser à des politiques inéquitables, à une situation économique étouffante, à un marché du travail inaccessible.

On sait que la société évolue dans ses valeurs et attitudes face aux comportements de ses membres les uns envers les autres. La définition de «victime» diffère donc considérablement aujourd'hui de celle d'il y a, disons, cinquante ans.

Je traiterai particulièrement des femmes en tant que victimes, puisque ce sont elles qui sont, à prime abord, au coeur de mes préoccupations, compte tenu de mon dossier à titre de critique en matière de condition féminine.

Je parcourais ce matin un ouvrage très intéressant intitulé *Traité des problèmes sociaux*. Ce traité, publié sous la direction d'éminents professeurs québécois, couvre une multitude de sujets reliés à notre société. C'est en examinant la table des matières que j'ai été frappée par le nombre incalculable de types de victimes qu'on peut retrouver dans une société.

Voici quelques-uns des sujets traités: les maladies professionnelles, la maladie mentale, l'alcoolisme et autres toxicomanies, MTS et SIDA, la criminalité, la prostitution, la pornographie, la pauvreté, le chômage, le racisme, l'itinérance. Ce ne sont là que quelques-uns des sujets abordés dans ce *Traité des problèmes sociaux*.

Vous voyez déjà, et c'est l'objet de mon propos, le nombre incroyable de situations sociales et personnelles qui peuvent «créer», si on peut utiliser le mot dans ce contexte, des victimes.

Bien sûr, ce ne sont pas seulement les femmes qui sont victimes de pauvreté, de chômage, de racisme. Ce sont cependant elles qui figurent le plus souvent parmi les victimes de la violence conjugale, de la prostitution, de la pornographie. De par leur sexe, elles comptent, avec les enfants, pour la quasi-totalité des victimes de certains problèmes.

Par ailleurs, les femmes subissent différemment des hommes les problèmes reliés au chômage, à l'analphabétisme, à la pauvreté. Elles en subissent les contrecoups de façon différente à cause de leurs responsabilités familiales et de la perception de leur rôle par rapport à la société.

Même les gouvernements ne sont pas à l'abri des préjugés. On n'a qu'à se rappeler la forte tendance de ce gouvernement à vouloir déterminer les primes versées à une femme en fonction du revenu familial. C'est le plus bel exemple qu'on puisse donner du phénomène de victimisation des femmes à cause de leur place au sein de la famille.

Quant à l'évolution de la notion de victime, M^{me} Denise Lemieux, dans l'oeuvre précitée, en trace l'évolution dans le contexte de la violence conjugale. Elle écrit: «Ce qui est plus évident, si on l'examine sur plusieurs siècles, c'est la mutation profonde des attitudes et des législations concernant le geste posé par un mari qui bat sa femme. Geste permis au XVII^e siècle, parfois même glorifié par la culture populaire ancienne comme

geste viril, par la loi et la religion de ce temps comme correction paternaliste envers femme, enfants et valets, le comportement violent devient l'objet de réprobations à mesure que s'affirment des principes de gouvernement démocratiques.»

Des principes de gouvernement démocratiques; il existerait donc un lien entre les principes de gouvernement et la notion de victime. Il s'agit ici d'un lien intéressant. Un de ces principes, consacré par la Charte canadienne et la Charte québécoise, est l'égalité de l'homme et de la femme.

• (1630)

Quand cette égalité est bafouée, que ce soit parce qu'un homme bat sa femme ou qu'un gouvernement lui verse des primes moins élevées que celles versées à un homme, la femme est victime. Quand un gouvernement tolère que des membres de son armée organisent des partys pour célébrer l'assassinat de 14 jeunes femmes, toutes les femmes sont victimes.

Nous avons vu que le concept de victime est relié à une vision de la société. Nos gouvernements ont proclamé officiellement et dans tous les forums une vision de la société où la femme est l'égale de l'homme. Il faudra donc reconnaître que la femme est victime dans toutes les circonstances où cette égalité n'est pas respectée, que ce soit au sein du domicile conjugal ou dans le contexte des politiques et pratiques gouvernementales.

Il faudra aussi que les gouvernants concentrent leurs énergies à éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes. Notre but est qu'il y ait de moins en moins de victimes ou encore qu'il n'y en ait plus.

D'ici là, nos efforts doivent tendre, à mon avis, à rétablir l'équilibre entre les victimes et les responsables des situations génératrices de victimes, à quelque niveau que ce soit.

Faisons place à l'ouverture, oui, et assurons-nous, en tant que dirigeants et dirigeantes, de présenter à nos jeunes des modèles positifs concrets. Travaillons à procurer aux femmes l'égalité des chances dans tous les milieux de vie. Éliminons les inégalités sociales, économiques et politiques entre les hommes et les femmes. Faisons comprendre aux hommes qu'aucun comportement discriminatoire ne sera toléré, que ce soit dans le milieu de travail, à la maison, au sein d'associations, dans les cours de justice, dans les bureaux gouvernementaux.

Enfin, mettons en pratique nos belles paroles. C'est sûrement l'un des moyens d'assurer aux victimes leur droit fondamental et démocratique à l'égalité et à une qualité de vie exempte de violence.

[Traduction]

M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir prendre part au débat sur cette question. Je ne suis certes pas fâché que les libéraux aient fini d'adresser de charmantes questions floues à des bloquistes également charmants et flous. C'était pour le moins indigeste.

J'aimerais vous citer quelques statistiques de mon cru en réponse aux propos que le député du Parti libéral a tenus tantôt. Depuis 1984, le nombre de crimes avec violence a augmenté de 49 p. 100, tandis que le nombre d'agressions sexuelles progres-